

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

RCMP-GRC
Bid Receiving/Réception des soumissions
Attention: Sopheary Tanh
Mail Stop Arrêt postal 15
73 chemin Leikin Drive,
Ottawa, ON K1A 0R2

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les colis et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

SOLICITATION AMENDMENT

**REQUEST FOR
PROPOSAL**

**MODIFICATION À LA DEMANDE DE
SOUMISSIONS**

**DEMANDE DE
PROPOSITION**

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux : Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE
EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURIT

Title – Sujet		Amendment No. – No Modification
Construction Management (CM) Services – Carcross, Faro & Ross River Detachments / Services de gestion de la construction – Détachements de Carcross, Faro & Ross River		001
Solicitation No. – N° de l'invitation	Date	
202000460/A	15nov2019	
Client Reference No. - No. De Référence du Client		
202000460/A		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 h	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure anormale de l'Est)
On / le :	09dec2019	
F.O.B. – F.A.B Destination	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sopheary Tanh – Senior Procurement Officer / Agente principale des achats		
Telephone No. – No. de téléphone 343-547-2301		Facsimile No. – No. de télécopieur
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes		Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature		Date

MODIFICATION 001 À L'INVITATION À SOUMISSIONNER : 001

La modification 001 à l'invitation à soumissionner a été publiée pour :

(A) indiquer les modifications apportées à la demande de propositions (DP);

Modification n° 1 :

Dans la DP, Table des matières – Annexes :

Insérer : *Annexe 2.1 – Exigence obligatoire n° 2 : Formulaire de soumission*

Modification n° 2 [Note aux soumissionnaires : La nouvelle annexe 2.1 est publiée sur Achatsetventes.gc.ca avec la présente modification à cet appel d'offres] :

Dans la DP :

Insérer : Annexe 2.1 – Exigence obligatoire n° 2 : Formulaire de soumission

Modification n° 3 :

Dans l'Annexe 2 – Critères d'évaluation, 1. Instructions à l'intention du soumissionnaire

Supprimer : en entier

Insérer :

1. Instructions à l'intention du soumissionnaire

- a. On demande au soumissionnaire de communiquer l'information en rapport avec les critères d'évaluation à l'aide des formats de numérotation ci-après.
- b. Si une expérience est présentée sans information à l'appui, cette expérience ne sera pas incluse aux fins de l'évaluation. Si l'une des exigences énoncées dans la présente section n'est pas respectée dans la soumission, ou si l'un des critères obligatoires n'est pas rempli, la soumission sera rejetée et considérée comme étant non recevable.
- c. Le soumissionnaire devrait faire des renvois clairs au curriculum vitæ (CV) de la ressource proposée pour chaque allégation figurant dans la réponse (s'il y a lieu). Les détails indiquant de quelle façon le soumissionnaire respecte chacun des critères d'évaluation devraient être communiqués.
- d. Projets cités en référence :
 - i. Références relatives à des projets ou à des programmes : le Canada peut communiquer avec la personne-ressource des clients afin de valider les réponses du soumissionnaire. Les renseignements obtenus au moyen de la validation des références de clients serviront à déterminer si les projets ou programmes cités en référence sont conformes aux critères de l'évaluation. Cette vérification des références de client permettra soit de confirmer l'exactitude des renseignements sur les projets ou programmes cités en référence, soit de rejeter l'expérience de projet ou de programme déclarée par le soumissionnaire.
 - ii. Le soumissionnaire doit seulement mentionner les projets ou programmes cités en référence demandés, comme l'indique chacun des critères de l'évaluation. Si le nombre de projets ou de

programmes cités en référence est supérieur au nombre demandé, seuls les premiers projets ou programmes énumérés seront pris en compte et tous les autres projets ne seront pas pris en compte.

Modification n° 4 :

Dans l'Annexe 2 – Critères d'évaluation, Exigence obligatoire 2 : Expérience de l'équipe de gestion de la construction du soumissionnaire

Supprimer : en entier

Insérer :

Exigence obligatoire 2 : Expérience de l'équipe de gestion de la construction du soumissionnaire

Conformément à l'exigence obligatoire 1, l'équipe de gestion de la construction du soumissionnaire doit être composée, au minimum, d'un directeur des travaux, d'un gestionnaire de projet, d'un évaluateur des coûts, d'un agent d'ordonnancement, d'un chef de chantier et d'un agent de sécurité sur le chantier.

Les soumissionnaires doivent remplir le formulaire de soumission à l'Annexe 2.1 – Exigence obligatoire n° 2 et le soumettre avec leur réponse à O2.

Veillez présenter le curriculum vitæ des membres de l'équipe de gestion de la construction mentionnée précédemment à l'appui de la réponse du soumissionnaire à O2 (a) à (f), et limiter les curriculum vitæ à quatre pages.

*Pour les besoins de la partie ci-dessous portant sur les projets de référence donnés pour chaque ressource, on entend par bâtiment institutionnel une structure qui remplit un rôle lié aux soins de santé (hôpital ou clinique médicale, résidence pour personnes âgées), à l'éducation (école ou université), aux loisirs (centre sportif, piscine publique ou aréna) ou aux travaux publics (mairie, caserne des pompiers, poste de police ou centre de détention).

(a) Directeur des travaux :

- i. Le directeur des travaux doit posséder au moins dix (10) années d'expérience acquise au cours des quinze (15) dernières années dans l'industrie de la construction et cinq (5) années d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années dans des postes de direction comme directeur des travaux.
- ii. Le soumissionnaire doit soumettre un **maximum** de deux (2) projets de référence pour la ressource proposée. Chaque projet de référence doit :
 1. avoir été substantiellement achevé après le 1^{er} novembre 2014;
 2. être un bâtiment d'application de la loi, un bâtiment gouvernemental ou un bâtiment institutionnel*;
 3. être d'au moins 450 mètres carrés;
 4. être d'une valeur minimale de cinq millions de dollars.

Seuls les deux (2) premiers projets énumérés seront pris en considération; tous les autres seront ignorés.

(b) Gestionnaire de projet :

- i. Le gestionnaire de projet doit posséder au moins dix (10) années d'expérience acquise au cours des quinze (15) dernières années dans l'industrie de la construction et cinq (5) années d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années dans la gestion de projets.
- ii. Le soumissionnaire doit soumettre un **maximum** de deux (2) projets de référence pour la ressource proposée. Chaque projet de référence doit :
 1. avoir été substantiellement achevé après le 1^{er} novembre 2014;
 2. être un bâtiment d'application de la loi, un bâtiment gouvernemental ou un bâtiment institutionnel*;
 3. être d'au moins 450 mètres carrés;
 4. être d'une valeur minimale de cinq millions de dollars.

Seuls les deux (2) premiers projets énumérés seront pris en considération; tous les autres seront ignorés.

(c) Évaluateur des coûts :

- i. L'évaluateur des coûts doit posséder au moins dix (10) années d'expérience acquise au cours des quinze (15) dernières années dans l'industrie de la construction et trois (3) années d'expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années en production d'estimations.
- ii. Le soumissionnaire doit soumettre un **maximum** de deux (2) projets de référence pour la ressource proposée. Chaque projet de référence doit :
 1. avoir été substantiellement achevé après le 1^{er} novembre 2014;
 2. être un bâtiment d'application de la loi, un bâtiment gouvernemental ou un bâtiment institutionnel*;
 3. être d'au moins 450 mètres carrés;
 4. être d'une valeur minimale de cinq millions de dollars.

Seuls les deux (2) premiers projets énumérés seront pris en considération; tous les autres seront ignorés.

(d) Agent d'ordonnancement :

- i. L'agent d'ordonnancement doit posséder au moins dix (10) années d'expérience acquise au cours des quinze (15) dernières années dans l'industrie de la construction et trois (3) années d'expérience acquises au cours des cinq (5) dernières années dans l'établissement et la gestion de calendriers au moyen de logiciels d'ordonnancement comme CMP, PERT, MS Project, etc.
- ii. Le soumissionnaire doit soumettre un **maximum** de deux (2) projets de référence pour la ressource proposée. Chaque projet de référence doit :
 1. avoir été substantiellement achevé après le 1^{er} novembre 2014;
 2. être un bâtiment d'application de la loi, un bâtiment gouvernemental ou un bâtiment institutionnel*;
 3. être d'au moins 450 mètres carrés;
 4. être d'une valeur minimale de cinq millions de dollars.

Seuls les deux (2) premiers projets énumérés seront pris en considération; tous les autres seront ignorés.

(e) Chef de chantier :

- i. Le chef de chantier doit posséder au moins dix (10) années d'expérience acquise au cours des quinze (15) dernières années dans l'industrie de la construction et cinq (5) années d'expérience acquise au cours des dix (10) dernières années comme chef de chantier.
- ii. Le soumissionnaire doit soumettre un **maximum** de deux (2) projets de référence pour la ressource proposée. Chaque projet de référence doit :
 1. avoir été substantiellement achevé après le 1^{er} novembre 2014;
 2. être un bâtiment d'application de la loi, un bâtiment gouvernemental ou un bâtiment institutionnel*;
 3. être d'au moins 450 mètres carrés;
 4. être d'une valeur minimale de cinq millions de dollars.

Seuls les deux (2) premiers projets énumérés seront pris en considération; tous les autres seront ignorés.

(f) Agent de sécurité sur le chantier :

- i. L'agent de sécurité sur le chantier doit posséder au moins dix (10) années d'expérience acquise au cours des quinze (15) dernières années dans l'industrie de la construction et trois (3) années d'expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années comme agent de sécurité sur le chantier.
- ii. Le soumissionnaire doit soumettre un **maximum** de deux (2) projets de référence pour la ressource proposée. Chaque projet de référence doit :
 1. avoir été substantiellement achevé après le 1^{er} novembre 2014;
 2. être un bâtiment d'application de la loi, un bâtiment gouvernemental ou un bâtiment institutionnel*;
 3. être d'au moins 450 mètres carrés;
 4. être d'une valeur minimale de cinq millions de dollars.

Seuls les deux (2) premiers projets énumérés seront pris en considération; tous les autres seront ignorés.

Modification n° 5 :

Supprimer :

06dec2019, à 14 h, HNE (heure anormale de l'Est)

Insérer :

09dec2019, à 14 h, HNE (heure anormale de l'Est)

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.